

RESPONSABLE BATIMENT

1. POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Le responsable des bâtiments communaux est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Services Techniques.

2. MISSIONS PRINCIPALES

- Gérer et aménager le patrimoine bâti de la commune
- Gestion des télécommunications
- Superviser l'équipe bâtiment du CTM (6 agents)
- Préparer et suivre les commissions de sécurité
- Suivre et optimiser les consommations de fluide

3. TACHES

- Gérer et aménager le patrimoine bâti de la commune
- Représente ou assiste le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif et financier, lors des phases de programmation, conception, réalisation et réception de projets neufs ou de restructuration lourde du patrimoine bâti de la collectivité.
- Contrôle et vérifie la réalisation des travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement.
- Participe à la gestion et au suivi des contrats de maintenance avec les entreprises extérieures et prestataires intervenant sur les chantiers,
- Met à jour le carnet d'entretien des bâtiments communaux,
- Joue le rôle d'expert technique auprès de la RPA,
- Gérer le budget de l'unité Bâtiment (proposition de budget, contrôle des dépenses)
- Gestion des télécommunications
- suivi des marchés de fourniture de services de télécommunication en téléphonie fixe, mobile et internet, gestion des abonnements, optimisation des installations, organisation et suivi des travaux
- Superviser les équipes bâtiment du CTM et des gardiens,
- Animer les équipes en coordination avec le responsable des ateliers bâtiment
- Assurer la coordination entre travaux en régie et travaux entreprise
- Contrôler l'activité de l'unité, son budget
- Préparer et suivre les commissions de sécurité
- Organiser et planifier en amont les travaux / remise aux normes à réaliser
- Animer, avec l' élu, de secteur la commission de sécurité
- Effectuer une veille en matière de sécurité incendie
- Suivre et optimiser les consommations de fluides

- En coordination avec le service des finances, établir un suivi des consommations de fluide, mettre en place des indicateurs / tableau préalable à l'analyse de nos consommations et la détection d'anomalies
- Faire des propositions d'amélioration de nos installations en termes de gains énergétiques

4. GRADES ET QUALIFICATIONS REQUISES

Technicien confirmé dans le domaine du bâtiment

Connaissances en téléphonie, sécurité incendie dans les ERP

5. COMPETENCES

Logiciel : Word, Excel, Outlook

Aisance rédactionnelle et informatique

Aptitude à l'encadrement d'équipes et de la gestion des conflits

Capacité rédactionnelle et de négociation